

# FLASH INFOS

## JUIN 2011



CANTON DE VITRÉ-OUEST  
DÉPARTEMENT D'ILLE-&-VILAINE  
RÉGION BRETAGNE

### Fête d'Été – 26 juin 2011

Suite au succès des années passées, le vide grenier lancera à partir de 9h le début des festivités de notre traditionnelle fête de l'école (restauration sur place). Inscriptions et renseignements auprès de Sonia Pigeon (02.99.49.52.49) ou Céline Arson (02.99.49.61.82).

La « fête d'été » débutera à **14 heures**. Nous pourrions découvrir une exposition de métiers d'art.

Nous assisterons au spectacle des enfants de l'école sur le podium ainsi qu'aux démonstrations de Modern'Jazz des pré-ados et ados.

Nous retrouverons également nos animations : nombreux stands – tombola – promenade en calèche – restauration – buvette – concours de palets.

Venez nombreux nous rejoindre !

**Retour de Kermesse : mercredi 29 juin 2011 à 20h30 à la salle polyvalente.**

Bénévoles et sympathisants, vous êtes invités à venir prendre connaissance des résultats de la kermesse et à partager le verre de l'amitié.

**NOUVEAU**

### Ouverture de la Mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, la mairie est également ouverte le mercredi de 9h à 12h, pour mieux vous servir.

Les jours et horaires d'ouverture sont dorénavant les suivants :

- ➔ Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- ➔ Le samedi de 9h à 11h

### Site internet

L'élaboration d'un site internet pour la commune de St-Aubin des Landes est actuellement en cours d'élaboration. Sa réalisation a été confiée à l'agence Voyelle.fr installée à St-Jean sur Vilaine.

### Espace multimédia

Les horaires restent inchangés pendant les vacances :  
mardi 16h30-22h, jeudi 10h-16h30, samedi 9h-12h  
Sur réservation au 02 99 47 61 32

Au programme cet été :

- ➔ Réalisation d'un cube en 3D avec des photos personnelles
- ➔ Jeu de société *InformaQuizz*, finalisation du plateau de jeu et de la maquette de la boîte de jeu
- ➔ Montage de son et musique libres de droits

**L'espace Multimédia sera fermé du 1er au 22 Août 2011.**

### Bibliothèque

De nouveaux livres sont disponibles : venez les emprunter pour les vacances !

Les horaires restent inchangés pendant les vacances :  
mercredi 16h-18h30, jeudi 16h30-18h30 et dimanche 10h-11h30.

- ➔ Animation "2h pour devenir aide-bibliothécaire" le jeudi 28 Juillet de 14h30 à 16h30. Sur inscription. Gratuit.
- ➔ Les accueils de classes et Petite Enfance sont suspendus mais les accueils ados/argent de poche auront bien lieu cet été à la bibliothèque.

**Fermeture du 1er au 22 Août 2011.**

### Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le **10 septembre** prochain de 10h à 12h00 aux abords de la salle des sports. Chaque association pourra ainsi exposer l'ensemble de ses activités, ses objectifs... C'est aussi l'occasion pour chacun de s'informer, s'inscrire et de faire connaissance avec les membres des associations présentes sur notre commune.

Un pot de l'amitié clôturera cette rencontre. Les inscriptions sur place seront possibles.

### Dispositif argent de poche

Cet été, la municipalité reconduit le dispositif argent de poche pour les jeunes de 16 à 18 ans.

Les jeunes intéressés doivent remplir un dossier d'inscription disponible en mairie et le retourner avant le 21 juin.

Une fois l'inscription faite, le jeune se verra attribuer un ou plusieurs chantiers de 3h. A l'issue de chaque mission, il recevra 15€.

Contact, Camille au 06/26/53/72/24 ou [aiaj@hotmail.fr](mailto:aiaj@hotmail.fr)

### AIAJ

L'association intercommunale d'animation jeunesse recherche des parents pour compléter le bureau. Le fonctionnement de l'association, s'il n'y a pas le nombre suffisant de parents, pourrait être remis en cause, dont les postes des salariés et ainsi donc l'ouverture des accueils de loisirs.

Il est important que les familles s'investissent pour ne pas mettre en danger l'association.

Toutes les personnes intéressées ou qui souhaitent des renseignements sur le rôle et le fonctionnement du bureau, peuvent prendre contact avec :

- ➔ Patricia RONDEAU (Présidente de l'association) au 02.99.49.66.20
- ➔ Estelle THOMELIER (Référente commune) au 02.99.49.55.17.

### MAIRIE

2, rue de la Mairie – 35500 SAINT AUBIN DES LANDES – Tél : 02 99 49 51 10 – Télécopie : 02 99 49 50 78

E-mail : [mairie-saint-aubin-des-landes@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-aubin-des-landes@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, Samedi de 9h00 à 11h00

## Salle polyvalente

Des travaux de rénovation (réfection des peintures murales intérieures) seront effectués durant la première quinzaine d'août.



## Espace « déchets verts »

Les nouveaux horaires de printemps sont depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

- Le mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h
- Le samedi de 16 h à 18 h.

## Classes 1

Le traditionnel rassemblement des classes 1 aura lieu le **samedi 1er octobre 2011**. Si vous êtes concernés et ne recevez pas d'invitation dans les semaines à venir, contactez : - Benjamin GUILLEUX (06.99.63.23.72) - Marina DAGUET (06.07.02.51.85)

## GRYMDA

Le spectacle des enfants de l'école de danse aura lieu le **vendredi 17 juin à 20h** au parc des expositions à Vitré. Venez nombreux encouragés tous les élèves qui ont travaillé toute l'année pour vous présenter leurs danses.

Il sera possibilité d'acheter des billets sur place (adultes - 8 € / enfants de 5 à 12 ans - 4 € / enfants moins de 4 ans - 2€).

Le Grymda, école de danse Modern Jazz dispense des cours à St-Aubin-des-Landes pour les enfants à partir de 4 ans, les adolescents et les adultes.

Pour l'année scolaire 2011-2012, les inscriptions auront lieu **mardi 6 septembre de 17h à 20h** à la salle de motricité.

## Recensement militaire



***Votre enfant a ou aura bientôt 16 ans.  
N'oubliez pas le recensement militaire.***

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Ce recensement est obligatoire et sera demandé pour les examens, concours, permis de conduire. Il permet également d'effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, dans les 18 mois suivants. Passez à la mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## Passeports biométriques

Depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique est délivré auprès de 23 communes du département. Ce passeport comporte une puce électronique qui contient une photo numérisée et les empreintes digitales du demandeur.

Le demandeur doit déposer son dossier dans la commune de son choix et impérativement récupérer son passeport là où il a fait sa demande. Dans notre secteur les Mairies sont : Vitré, Châteaubourg et La Guerche de Bretagne. Vous devez vous adresser impérativement à une de ces Mairies.

## Cartes d'identité

Les périodes de congés d'été, de sorties scolaires et d'examen font que de plus en plus de demandes de carte d'identité arrivent dans les services de la préfecture avec demande de traitement prioritaire.

Pour une question d'équité entre les demandeurs, les traitements prioritaires ne seront plus acceptés, sauf sur présentation d'un justificatif de l'urgence obligatoirement joint au dossier.

## Villages fleuris

La municipalité a réinscrit notre commune au concours des villages fleuris 2011.

## Radars pédagogiques

L'agence départementale du pays de Vitré met à la disposition des communes des radars pédagogiques. L'un de ces radars sera installé du 20 au 26 juin 2011 à Changeon, vers les Lacs et du 27 juin au 3 juillet 2011 dans le bourg.

## Festival des Marches de Bretagne

Pour fêter l'ouverture du Festival des Marches de Bretagne, qui aura lieu du 25 juin au 12 août, Vitré communauté organise un grand week-end festif (Concerts gratuits avec la musique irlandaise de Brandon Fairy en première partie à 20h30 et Gilles Servat à 22h le samedi 25 juin). Venez découvrir cette programmation d'artistes bretons et celtiques qui valorise l'expression de la culture galloise de Haute-Bretagne.

Toutes les informations sont disponibles sur le site [http://www.vitrecommunaute.org/Ouverture\\_Festival.html](http://www.vitrecommunaute.org/Ouverture_Festival.html).

## Mise en alerte sécheresse

Le département d'Ille et Vilaine est mis en alerte sécheresse. L'arrêté préfectoral du 25 mai 2011 listant l'ensemble des mesures mises en place est consultable en mairie et sur les panneaux d'affichage.

## SMICTOM

Dans le cadre de la collecte estivale des déchets ménagers, les horaires de passage vont être modifiés.

En effet du 15 Juin au 15 Septembre, la collecte sera avancée d'une heure.

## Carte vitale

La mise à jour de la carte vitale, c'est tous les ans, pensez-y !  
Votre carte vitale doit être mise à jour :

- Au moins une fois par an et
- A chaque changement de situation : maternité, mariage, déménagement, etc.
- A chaque fois que votre caisse vous le demande



350 points de mise à jour sont à votre disposition dans la plupart des pharmacies et aux guichets automatiques des agences de la CPAM.

La carte vitale, c'est la garantie d'être remboursé en 5 jours.

## Immatriation des cyclomoteurs d'occasion

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les propriétaires de cyclomoteurs d'occasion doivent procéder à l'immatriation de leur cyclomoteur s'ils souhaitent circuler sur les voies publiques. Cette démarche est à effectuer en préfecture. La délivrance du certificat d'immatriation pour un cyclomoteur est gratuite.

### Prenez date ...

**Dimanche 26 juin** – Kermesse de l'école

**Mardi 28 juin** – Fêtes de l'amitié (aînés ruraux) à Messac

**Samedi 3 septembre** – Assemblée générale des St-Aubin d'Europe à St-Aubin de Blaye (33)

**Samedi 10 septembre** – Forum des associations